

CHARTRE DU REF

Préambule

Adoptée à Paris le 23 juin 2017 en Assemblée générale, la présente Charte constitue la référence des membres du REF – Réseau Euromed France créé en 2009. Elle rappelle les valeurs au nom desquelles ses membres décident de se réunir et d’agir ensemble, leurs objectifs, leurs principes de fonctionnement.

Sa signature et le respect de l’ensemble de ses principes conditionnent toute demande d’adhésion.

Les valeurs et les principes

Nous, adhérents au REF, nous nous considérons pleinement solidaires des valeurs suivantes, selon lesquelles nous voulons agir ensemble :

- les droits humains universels, dans leur indivisibilité et leur interdépendance,
- la démocratie, l’égalité entre les hommes et les femmes, le pluralisme, la représentation et la participation, la justice sociale, la transparence et la bonne gouvernance,
- la primauté de la liberté de conscience, d’expression, de création, d’information, de circulation et d’association,
- la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence, notamment du fait de la nationalité, de l’appartenance ethnique, religieuse et culturelle, du genre, du handicap, de l’âge, de l’orientation sexuelle,
- le respect et la garantie du droit des peuples à la liberté d’association, de réunion et de manifestation, à l’autodétermination et à l’émancipation, dans un environnement libre, pacifique, équitable et démocratique,
- le droit des peuples à lutter contre toutes formes d’occupation,
- la légitimité du droit international, des conventions internationales et des résolutions des Nations-Unies,
- l’autonomie de la société civile à l’égard des pressions politiques, économiques, religieuses,
- la priorité du développement durable et écologiquement soutenable, de la justice climatique et de l’éradication de la pauvreté.



Les objectifs que nous partageons

En tant que membres du REF, nous agissons ensemble pour équilibrer, approfondir et renouveler les échanges entre les sociétés de la région euro-méditerranéenne, et pour renforcer la société civile et son implication active dans l'élaboration et le suivi des politiques françaises et européennes en direction de la Méditerranée.

Nous entendons contribuer à la redéfinition des politiques publiques, en plaçant au centre des débats et des actions :

- les droits humains: civils et politiques, sociaux, économiques et culturels,
- la démocratisation des sociétés et des Etats,
- la démocratisation de l'information qui peut être produite, diffusée et accessible par tous et pour tous.
- la lutte contre l'impunité et pour la protection des biens publics,
- la lutte contre toutes les formes de corruption
- l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes,
- l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des enfants
- l'inclusion et la participation des jeunes en tant qu'acteurs à part entière dans leurs sociétés,
- les politiques migratoires et de droit d'asile respectueuses des droits de l'homme
- le développement durable : social, économique, environnemental et culturel,
- l'accès à l'eau pour toutes et tous, et la lutte contre le réchauffement climatique,
- la reconnaissance des droits (politiques, culturels, sociaux, économiques...) pour tous les détenus,
- la promotion du dialogue social en tant que facteur essentiel de développement et de justice sociale.

Le REF entend que soit reconnus les acteurs de la société civile, dans leur diversité, comme des interlocuteurs clés dans tous les pays de la zone.

Ensemble, nous voulons contribuer à faire du Bassin méditerranéen une zone de paix juste et durable, libérée des armes nucléaires, biologiques et chimiques ainsi que de toute autre forme de destruction de masse.

Nos principes de fonctionnement

Nous, OSC et individus, nous nous réunissons au sein du REF avec une volonté d'échange, de partage et de solidarité. Nous acceptons les principes de collégialité, d'inclusion, d'interaction, de décloisonnement des champs d'action qui président à la création et au développement de cet outil fédérateur.

Ensemble, nous effectuons un travail soutenu de concertation et de formulation de recommandations, faisant du REF une véritable interface vis-à-vis des pouvoirs publics français, européens, et toute autre instance pertinente.

Ensemble, et selon un principe de subsidiarité, nous menons tout projet utile à la réalisation de nos objectifs au sein du REF.

